

Commune d'OUGNEY

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 2 Décembre 2020

Présents : Mr IVANES Cédric, Mr TONNELIER Nicolas, Mr BÔLE Hervé, Mme GILLET Françoise, Mme MAITE Aurélie, Mr JOUILLEROT Sébastien, Mr POLYDAMAS Moïse, Mr PILLOT Sébastien, Mr LAVRY Gilles.

Absents excusés : Mme ROTH DIT BETTONI Emilie.

Absents non excusés : Mme JUY Ghislaine.

La séance commence à 19h05

De mande d'accès parcelle ZI 396 :

Le Maire fait part au conseil municipal d'une demande d'accès d'un particulier à sa parcelle ZI 396 Route de Taxenne. Le conseil municipal accepte à la condition de ne pas endommager le domaine public.
Approuvé à l'unanimité.

Redevance d'occupation du domaine public par les opérateurs de télécommunication :

Le Maire propose le remboursement par Orange de la RODP de l'année 2020 d'un montant de 94,09€
Approuvé à l'unanimité.

Dératisation :

Le Maire propose un devis de dératisation par l'entreprise Avipur d'un montant de 2520€ suite aux plaintes reçu par les habitants de la commune.
9 contre.

Réservation Maison du Temps Libre par les anciens combattants :

Le Maire expose la demande de l'association des anciens combattants pour louer la Maison du Temps Libre le 8 mai, 11 novembre et 31 décembre.
Approuvé à l'unanimité pour le 8 mai et 11 novembre.
9 contre pour le 31 décembre.

Règlement facture :

Le Maire propose le règlement de la facture Pépinières Guenot pour les travaux d'éclairage public fait rue de la Gare.
Approuvé à l'unanimité.

Questions diverses

- Impôts direct CCID (Taxe Foncière...) liste de 24 personnes à été faites pour composer cette commission.

- Dégâts des eaux école maternelle ; réparation du toit à faire (demande de devis) demande de prise en charge par notre assureur Groupama pour les dégâts intérieurs.
- Catastrophe Naturelle sècheresse : une demande à été faite en préfecture pour le mois de juillet août septembre.
Une nouvelle demande sera faite en janvier 2021 (examinée en mars 2021) pour que l'année complète 2021 soit reconnue catastrophe naturelle.
- Fleurs village : Françoise GILLET s'est chargée de déterrer les bulbes des jardinières.
- Les colis et cartes cadeaux seront distribués le dimanche 13 décembre de 10H à 12H et de 14H à 16H. Les personnes pourront récupérer les colis pour leurs voisins sur présentation de la carte d'identité.
- Une étude est en cours pour la signalétique et sécurisation du village.
- Affouage : 6€ le stère, les personnes intéressées doivent venir s'inscrire en mairie avant le 31 décembre 2020.

INFORMATION congés annuel :

La poste sera fermée du 28/12/2020 au 31/12/2020 et du 04/01/2021 au 07/01/2021

La mairie sera fermée du 21/12/2020 au 05/01/2021

La séance est levée à 21H14

Le Maire
Cédric IVANES